**Transparence et établissement de rapports**

**Mercredi 27 août 2024 / 10H00-13H00**

Monsieur le Président,

La France vous remercie pour la transmission du rapport du groupe de travail sur la transparence et l’établissement de rapports, ainsi que pour les recommandations qu’il contient et auxquels nous souscrivons sans réserve.

La France attache une grande importance au respect de ses obligations au titre de l’article 13. Elle transmet chaque année un **rapport** sur ses exportations et importations d’armes classiques entrant dans le champ d’application du Traité.

**Comme vous le savez, la France n’est pas toujours en mesure de transmettre ce rapport dans les délais impartis**. Cette situation résulte de l’engagement pris par le Gouvernement français d’informer, en priorité, la représentation nationale à travers la transmission et la publication annuelles d’un rapport au Parlement sur les exportations d’armements, conformément aux principes démocratiques qui fondent notre République. La France transmettra bien son rapport comme chaque année.

Ce rapport complète les autres rapports transmis par la France sur ses transferts d’armements dans le cadre des exercices de transparence auquel elle participe. A ce titre, la France considère important de renforcer les synergies entre les différents mécanismes de transparence, notamment avec celui au titre du registre des nations unies sur les armes conventionnelles (**UNROCA**). Le renforcement de ces synergies ne pourra que : faciliter l’élaboration de ces rapports, accroitre le taux de soumission des rapports dus au titre des différents mécanismes, et améliorer la cohérence entre les différents rapports.

Monsieur le Président,

La France a endossé le rôle de « **champion régional** **de l’établissement de rapports »**, reconnaissant la pertinence de ce projet de soutien entre pairs. Nous aurons l’honneur d’organiser un petit-déjeuner informel avec le Bénin, autre champion régional de l’établissement de rapports, regroupant plusieurs délégués francophones, afin d’échanger sur les défis et difficultés respectives obérant l’établissement de rapports. Nous espérons que ce dialogue honnête peut constituer une étape utile dans la mise en place des systèmes d’établissement de rapports durables.

Je vous remercie./.